OCOM M309.02 – IDENTIFIER LES MÉTHODES D'INSTRUCTION

1. **Rendement.** Identifier les méthodes d'instruction.

2. **Conditions**

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision, et

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme.** Le cadet doit :

   a. décrire les types de leçons suivants :

      (1) les leçons d'habileté, et

      (2) les leçons de compétence;

   b. énumérer les méthodes d'instruction suivantes :

      (1) l'exposé interactif,

      (2) la démonstration et l'exécution,

      (3) l'activité en classe,

      (4) l'activité pratique,

      (5) le jeu, et

      (6) la visite éducative; et

   c. sélectionner une méthode d'instruction appropriée selon un sujet donné.

4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les types de leçons, y compris : a. les leçons d'habileté, et b. les leçons de compétence.	Exposé interactif	5 min	A0-055 (p. 17 à 22) A0-056 (annexe E)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Diriger une activité où les cadets doivent décrire les méthodes d'instruction, y compris : a. l'exposé interactif, b. la démonstration et l'exécution, c. l'activité en classe, d. l'activité pratique, e. le jeu, et f. la visite éducative.	Activité en classe	25 min	A0-055 (p. 17 à 22)
PE3	Diriger une activité où les cadets doivent sélectionner une méthode d'instruction appropriée pour un sujet donné.	Activité en classe	20 min	

5. **Durée**

   a. Introduction/Conclusion : 10 min

   b. Exposé interactif : 5 min

   c. Activité en classe : 45 min

   d. Total : 60 min

6. **Justification**

   a. La méthode de l'exposé interactif a été choisie pour le PE 1 afin de décrire les types de leçons car elle permet à l'instructeur de transmettre de nouveaux renseignements tout en encourageant les cadets à participer activement en posant des questions ou en y répondant.

   b. Une activité en classe a été choisie pour les PE 2 et 3, parce que c'est une façon interactive de renforcer le sujet et de confirmer la compréhension des cadets sur les types de leçons et les méthodes d'instruction.

7. **Documents de référence**

   a. A0-055 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

   b. A0-056 A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 5). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage**

   a. la liste des sujets de leçons, et

   b. le document de cours sur les méthodes d'instruction.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, annexe B, appendice 4 (COREN de l'OREN 309).

11. **Remarques.** S.O.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.